

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY**  
**LICENCE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**  
**MENTION SCIENCES DE L'HOMME, ANTHROPOLOGIE, ETHNOLOGIE**

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5<sup>e</sup> et L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la licence ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour la licence : **SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**  
Mention : **SCIENCES DE L'HOMME, ANTHROPOLOGIE, ETHNOLOGIE**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
Gauthier	Claudine	PU	- Anthropologie du Fait Religieux
Srebro	Andja	CDD LRU	- Anthropologie de la parenté - Des traditions ethnologiques en Europe - Anthropologie des mondes contemporains - Travaux pratiques d'enquête
Dartoen	Sophie	MCF HDR	- Personne, objet, rituel (remplacée cette année par Emilie Arrago - va
Lemée	Carole	MCF	- Histoire des théories de l'anthropologie sociale hier et aujourd'hui - Anthropologie et histoire
Prigent	Steven	MCF	- Anthropologie politique - Enquête et démarches ethnographiques
Gobatto	Isabelle	PU	- Directrice
Dupuy	Anna	CDD LRU	- Mondes en transition - TD d'études de textes - Anthropologie dans la cité et mondes socioprofessionnels

Article 2 : Monsieur **Steven Prigent** est nommé en qualité de président du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 29 septembre 2025

  
Pierre MAZET  
Directeur du collège Sciences de l'Homme

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY**  
**MASTER SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**  
**MENTION ANTHROPOLOGIE SOCIALE ET CULTURELLE – 1<sup>ère</sup> année**

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5<sup>o</sup>et L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour  
le master : **SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**  
Mention : **ANTHROPOLOGIE SOCIALE ET CULTURELLE – 1<sup>ère</sup> année**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
Chave-Dartoen	Sophie	PU	- Représentations, discours - Catégorisations, classifications - Représentations, objets, rituel
Gauthier	Claudine	PU	- Identités et patrimoines - Pratique de l'enquête collective
Gobatto	Isabelle	PU	- Anthropologie de la santé et des discriminations - Santé, médicalisation : depuis les anthropologies des Nords et des Suds
Lemée	Carole	MCF	- Anthropologie de la mémoire - Mémoire et violences extrêmes
Prigent	Steven	MCF	- Globalisation : approches anthropologiques - Écriture du réel
Srebro	Andja	CDD-LRU	- Anthropologie appliquée et professionnalisation

Article 2 : Madame **Sophie Chave-Dartoen** est nommée en qualité de présidente du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 29 septembre 2025

  
Pierre MAZET  
Directeur du collège Sciences de l'Homme

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY  
MASTER SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES  
MENTION ANTHROPOLOGIE  
PARCOURS CULTURES, POLITIQUES, SOCIETES – 2<sup>ème</sup> année**

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5<sup>o</sup>et L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour le master : **SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**  
Mention : **ANTHROPOLOGIE**  
Parcours : **CULTURES, POLITIQUES, SOCIETES – 2<sup>ème</sup> année**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
Gauthier	Claudine	PU	- Nouveaux enjeux patrimoniaux en Europe - Construction symbolique des identités - Méthodologie
Gobatto	Isabelle	PU	- Recherche et professionnalisation
Chave-Dartoen	Sophie	PU	- Rituels et sociétés
Lemée	Carole	MCF	- UE mémoire et stage
Prigent	Steven	MCF	- Anthropologie politique
Dupuy	Anna	CDD LRU	- Penser les transitions environnementales et sociétales
Srebro	Andja	CDD LRU	- Anthropologie de la religiosité et des nouveaux mouvements - Patrimoine et création
Chivallon	Christine	Vacataire	- Construction de la mémoire dans les Caraïbes
Larrazet	Christine	MCF	- Construction and deconstruction of racial identity in the US

Article 2 : Madame **Claudine Gauthier** est nommée en qualité de présidente du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 29 septembre 2025



Pierre MAZET  
Directeur du collège Sciences de l'Homme

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY  
MASTER SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**

**MENTION ANTHROPOLOGIE**

**PARCOURS FRANCO-BELGE EN ANTHROPOLOGIE – 2<sup>ème</sup> année**

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5<sup>o</sup>et L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

**DECIDE**

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour  
le master : **SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**  
Mention : **ANTHROPOLOGIE**  
Parcours : **FRANCO-BELGE EN ANTHROPOLOGIE – 2<sup>ème</sup> année**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
Gauthier	Claudine	PU	- Nouveaux enjeux patrimoniaux en Europe - Construction symbolique des identités - Méthodologie
Gobatto	Isabelle	PU	- Recherche et professionnalisation
Chave-Dartoen	Sophie	PU	- Rituels et sociétés
Lemée	Carole	MCF	-UE mémoire et stage
Prigent	Steven	MCF	- Anthropologie politique
Dupuy	Anna	CDD LRU	Penser les transitions environnementales et sociétales
Srebro	Andja	CDD LRU	- Anthropologie de la religiosité et des nouveaux mouvements - Patrimoine et création
Petit	Pierre	Maître de recherches FNRS (ULB, Belgique) Co-responsable du parcours Franco-Belge	- Enseignements d'anthropologie (ULB, Be)
Chivallon	Christine	Vacataire	- Construction de la mémoire dans les Caraïbes
Larrazet	Christine	MCF	- Construction and deconstruction of racial identity in the US

Article 2 : Madame **Claudine Gauthier** est nommée en qualité de présidente du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 29 septembre 2025

  
Pierre MAZET  
Directeur du collège Sciences de l'Homme

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY  
MASTER SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES  
MENTION ANTHROPOLOGIE  
PARCOURS SANTE, MIGRATIONS, MEDIATIONS – 2<sup>ème</sup> année**

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5<sup>et</sup> L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour le master : **SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**  
Mention : **ANTHROPOLOGIE**  
Parcours : **SANTE, MIGRATIONS, MEDIATIONS – 2<sup>ème</sup> année**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
Gobatto	Isabelle	PU	- Penser la santé mondiale - Déterminants de la santé - Recherche et professionnalisation
Gauthier	Claudine	PU	- Méthodologie
Chave Dartoen	Sophie	PU	- Rituels et sociétés
Lemée	Carole	MCF	- Mémoire
Prigent	Steven	MCF	- Anthropologie politique
Srebro	Andja	CDD LRU	- Anthropologie de la religiosité et des nouveaux mouvements religieux - Identité de genre et de santé

Article 2 : Madame **Isabelle Gobatto** est nommée en qualité de présidente du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 29 septembre 2025

  
Pierre MAZET  
Directeur du collège Sciences de l'Homme